

La moralisation du secteur de la justice figure parmi les priorités du ministère Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-06-2010 20:39:41

Le ministre de la Justice, Mohamed Naciri, a indiqué mercredi que la moralisation du secteur de la justice dans toutes ses composantes figure parmi les priorités de son département.

En réponse à une question orale sur "la propagation de la corruption dans le secteur de la justice", du groupe de l'alliance de la gauche démocratique à la chambre des représentants, le ministre a noté que tous les dossiers de corruption sont traités avec la fermeté et la rigueur requises dans le strict respect des dispositions légales.

Il a dans ce sens indiqué que le ministère de la Justice oeuvre à la dynamisation du rôle de l'inspection générale, qui a reçu 100 ordres pour diligenter des enquêtes en 2009 et 56 depuis début 2010 jusqu'à aujourd'hui.

M. Naciri a ajouté que 134 rapports ont été réalisés en 2009 et 59 en 2010 mettant l'accent sur la difficulté de prouver l'acte de corruption.

Le ministre a également mis l'accent sur le rôle du conseil supérieur de la magistrature, qui prononce des sanctions disciplinaires dans les affaires de corruption qui lui sont soumises.

Par ailleurs, le ministre a passé en revue les efforts de son département concernant le renforcement de la transparence, la modernisation de l'administration judiciaire à travers notamment la facilitation d'accès aux tribunaux, l'amélioration de l'accueil, la création de bureaux de médiation et la mise à disposition de services à distance.

MAPF